



Communiqué de presse

Paris, le 6 juin 2026

C'est avec une immense tristesse que la Fondation des Hôpitaux a appris la disparition de Bernadette Chirac.

Pendant vingt-cinq ans, Bernadette Chirac a présidé la Fondation des Hôpitaux et porté avec un engagement, une détermination et une constance remarquables l'opération Pièces Jaunes.

En 2019, elle avait souhaité transmettre la présidence de la Fondation à Brigitte Macron, avant d'en devenir la présidente d'honneur, restant profondément attachée à la cause.

Très tôt, Bernadette Chirac a compris combien il était important d'accompagner les enfants et les adolescents hospitalisés et de rendre l'hôpital plus humain. Grâce à son action, des milliers de projets ont vu le jour et le quotidien de générations d'enfants et d'adolescents a pu être amélioré.

Son attention s'étendait aussi aux personnes âgées, à leurs proches et aux soignants dont elle connaissait le rôle essentiel auprès des plus fragiles.

Bernadette Chirac aimait profondément cette Fondation et ceux qu'elle aide. Elle incarnait le sens de l'engagement et une attention sincère aux plus vulnérables. « Je n'oublierai jamais son énergie, son exigence et son immense attachement aux enfants hospitalisés », déclare Brigitte Macron.

Aujourd'hui, nous lui disons simplement : merci.

Nous continuerons à faire vivre son combat et les valeurs qu'elle a portées avec tant de conviction.

Brigitte Macron, les membres du conseil d'administration et toute l'équipe de la Fondation des Hôpitaux adressent leurs sincères pensées à Claude Chirac ainsi qu'à l'ensemble de sa famille et de ses proches.



Contacts presse :

Adeline Truchot - atruchot@commstrat.fr - 06 60 83 01 03

Marie Echaniz - marie.echaniz@fondationhopitaux.fr - 07 83 64 04 92

A propos de la Fondation des Hôpitaux : Créée en 1989, et présidée depuis juin 2019 par Brigitte Macron, la Fondation des Hôpitaux a vocation à faire de l'hôpital un véritable lieu de vie pour les personnes hospitalisées, les aidants et les soignants. En 2021, face à l'engagement sans relâche des soignants, la Fondation des Hôpitaux a lancé le programme Aux côtés des soignants pour leur offrir un soutien concret et durable au cœur des hôpitaux. Depuis sa création, la Fondation a accompagné 18 954 projets au sein des hôpitaux français, pour 213 millions d'euros. Reconnue d'utilité publique depuis 1994, la Fondation est membre du Comité de la Charte de déontologie des organisations faisant appel à la générosité du public. Pour en savoir plus : fondationhopitaux.fr